AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 10 juillet 1864

# Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 10 juillet 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation2 p. (245r, 246v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 10 juillet 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43143

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction10 juillet 1864
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCantagrel, François (1810-1887)
Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

## **Description**

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. Jean-Baptiste André Godin tient à rassurer Cantagrel, dont le nom a été cité par Hébert lors de l'audience du procès en séparation : il lui explique qu'Hébert n'a fait que citer en passant les noms de Considerant, Cantagrel et Michel de Figanières à propos des doctrines de Fourier, et que Favre a défendu Considerant et Cantagrel comme des pères de famille modèles. Il rend compte de sa comparution avec sa femme au tribunal : le tribunal a examiné l'authenticité des copies de lettres produites par Esther Lemaire, qui a avoué que personne n'avait vu les originaux ; le procureur impérial a demandé la reprise du procès dans une quinzaine.

SupportLa lettre est difficilement lisible en raison d'une écriture épaisse.

#### **Mots-clés**

Fouriérisme, Procédure (droit)

Personnes citées

- Considerant, Victor (1808-1893)
- Favre, Jules (1809-1880)
- Fourier, Charles (1772-1837)
- <u>Hébert [monsieur]</u>
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)
- Michel de Figanières, Louis (1816-1883)

Événements cités<u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u>
Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023



